



# PIECES A FOURNIR POUR LE PASSEPORT ET CNI

Pré-demande en ligne (A imprimer) via le site : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.documentissime.fr/formulaire-cerfa-12100-02-demande-de-passeport-pour-une-personne-majeure-551.html>

<https://demarchesadministratives.fr/formulaires/cerfa-12101-demande-de-passeport-pour-un-mineur>

## VEUILLEZ VOUS MUNIR DE VOS COPIES

- Copie +original de la carte d'identité plastifiée recto et verso périmée.
- Copie+original de la carte vitale avec photo ou la copie du permis conduire, ou du carnet scolaire, ou du badge.
- Copie+ Original du passeport page 1, 2 ,3 Et si adresse page 36. (*Couleurs*)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de **moins 3 mois**. (Renseignement des parents)
- Extrait d'acte de décès **moins de 3mois**.
- Extrait d'acte de mariage **moins de 3 mois** ou Photocopie du jugement en cas de divorce
- Copie +Original de la pièce d'identité mère ou père pour les mineurs
- Fournir la déclaration de perte ou vol
- Copie+original d'un justificatif de domicile récent **moins de 1 an au nom de l'intéressé** : EDF, Eau, Téléphone, Mobile, avis d'imposition, taxe foncière. (pas de mise en demeure, pas de relance, pas de courrier, pas de RIB, pas de quittance ni contrat rédiger manuscritement)
- Si vous êtes **hébergé(e) 18 ans et plus** : attestation écrite, copie+ original de la carte d'identité de l'hébergeant, du Justificatif de domicile moins 1 an.
- photo d'identité de format de 35mm×45mm identique et récente de **moins de 6 mois**, et parfaitement ressemblante fond couleur **front dégagé**. (**Pas de photomaton**).

## « PASSER UN DELAI DE 3 MOIS DESTRUCTION DES PIECES »

Achat de timbre de timbres fiscal : soit sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) ou papier

- Timbre fiscal de 86 euros à fournir (Adultes).
- Timbre fiscal de 42 euros à fournir (mineur à partir de 15 ans).
- Timbre fiscal de 17 euros à fournir (mineur moins de 15 ans).
- Timbre fiscal de 25 euros à fournir pour carte nationale d'identité

PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'INTERESSE MEME MINEUR

- Enfants ou adulte sous tutelle  
Photocopie du jugement du Tribunal+original.  
Photocopie de la pièce d'identité du tuteur+original.
- Enfants placés :  
Photocopie du jugement de placement+original et photocopie de l'autorisation de la D.S.D.S. (signé du Président du conseil général) +Original ainsi que la pièce d'identité du responsable.
- Personne nées à l'étranger :  
Copie intégrale de naissance délivrée par NANTES (ORIGINAL). Contacter l'état civil du ministère des affaires Etrangères 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09.
- Personne nées en France de Parents étrangers :  
Photocopie et original du certificat de la nationalité française.  
Pour les mineurs: photocopies+original de la carte de séjour du représentant légale en cours de validité.

**« Le Passeport ne sera pas remis sans l'ancien passeport et la présence du titulaire et de son représentant légal pour les mineurs est requise. »**

Pour des raisons de sécurité, tout passeport non retiré par son titulaire dans un délai de 3 mois sera détruit.

**Horaires d'ouverture : Lundi, Jeudi: 8h00 à 11h45 - 14h00 à 16h30**

**Mercredi, Mardi, Vendredi : 8h00 à 12h45**